

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 23 Psychopathologie			
Code	SOAS2B35AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à acquérir les connaissances relatives au développement de la personne humaine de sa naissance à l'âge adulte. Elle propose aussi un panorama des différents troubles psychologiques allant des troubles « ordinaires » à la psychopathologie. Elle vise à amener l'étudiant à construire des repères théoriques nécessaires à la compréhension d'un diagnostic clinique et à la conception de l'intervention sociale. Ce faisant, elle permet de circonscrire, questionner et donner les éléments de réflexion sur les concepts de normalité et de pathologique.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les

stratégies

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier et expliquer les concepts théoriques relatifs à la psychologie du développement et à la psychopathologie
- II. Utiliser ces repères pour comprendre les situations individuelles et/ou familiales rencontrées dans la pratique professionnelle
- III. Appréhender le vécu des personnes en souffrance psychique et son incidence sur le plan social
- IV. Identifier et situer les différentes composantes du paysage institutionnel propre au secteur

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B35ASB Psychopathologie 24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B35ASJB Psychopathologie 24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B35ASDB Psychopathologie 24 h / 2 C

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS2B35ASB Psychopathologie 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B35ASB Psychopathologie 20

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B35ASJB Psychopathologie 20

+ HELHa Campus

Montignies (HD)		
SOAS2B35ASDB	Psychopathologie	20
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS2B35ASB	Psychopathologie	20
Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.		

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 2.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychopathologie			
Code	18HD_SOAS2B35ASDB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Indépendamment du cadre institutionnel où ils exercent, les travailleurs sociaux sont de plus en plus confrontés à l'expression de souffrances ou de troubles psychiques générés ou aggravés par des difficultés multiples : familiales, sociales, de santé, économiques... La question de la santé mentale est universelle et implique un grand nombre d'acteurs du champ social,... Il importe donc de construire avec les étudiants une attitude clinique critique et des repères dans les situations de rencontre avec des personnes en souffrance psychique.

- En complémentarité et en lien avec le cours de psychologie de 1e BAC/AS et les autres cours de psychologie de la formation, permettre à l'étudiant de se familiariser avec les principaux concepts de la psychopathologie clinique et se repérer dans la terminologie propre au champ de la santé mentale : comprendre et intégrer des concepts spécifiques de la psychopathologie
- Définir et construire des repères théoriques nécessaires à la « pratique clinique » (et non pas psychothérapeutique) des travailleurs sociaux.
- Acquérir un savoir spécifique dans le domaine spécifique de la psychopathologie clinique, adapté au rôle des futurs assistants sociaux.
- Par le filtre de l'esprit critique, établir des liens entre conceptualisations théoriques ou méthodologiques et des situations pratiques
- Sensibiliser et apporter les éléments d'une lecture possible de quelques pathologies psychiatriques que le travailleur social est susceptible de rencontrer dans sa pratique quotidienne.
- Développer un regard clinique pluriel sur les pathologies mentales : prendre conscience des implications de la maladie mentale pour ceux qui en souffrent et leur entourage, sans qu'elle ne soit connotée du côté du normal ou du pathologique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

Connaissances :

Aborder les différentes représentations de la folie suivant les axes historique, socioculturel et anthropologique (1.4). Identifier les influences, les courants et conceptions de l'origine des maladies mentales (4.2).

Compréhension :

Appréhender différents concepts de la psychopathologie et les relier aux réalités sociétales (4.2, 4.3)

Approcher certains phénomènes conscients et inconscients à l'oeuvre dans les différents troubles mentaux (4.2, 4.3).

Analyse-réflexion :

Circonscrire, questionner et donner les éléments d'une réflexion sur les concepts de normalité et de pathologie mentale (4.3).

Amener les étudiants à une réflexion sur la complexité des maladies mentales et ne pas se laisser séduire par les classifications réductrices et stigmatisantes proposées par le DSMV (4.4)

Evaluation

Mieux appréhender la souffrance psychique individuelle et la place du sujet (5.1),

Questionner les éléments de la relation entre les intervenants et le sujet en souffrance (5.1, 5.2),

Axer le cours sur la singularité du sujet humain et sur l'approche éthique du patient (5.1, 5.2, 5.3),
À partir d'études de cas (petites vignettes cliniques exemplatives ou vidéogrammes), établir un lien particulier entre les concepts diagnostiques, la pratique clinique et la réalité du sujet (5.4).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- I. Introduction : quelques repères historiques et généralités
- II. Définitions et conceptualisation
- III. Réflexion sociologique et anthropologique sur la souffrance psychique humaine, la folie et la symptomatologie des plus vulnérables
- IV. Propos sur la folie et la relativité du concept de folie
- V. Évolution historique et contextuelle du concept de « folie » : à propos de l'Histoire de la folie
- VI. Genèse de la psychiatrie contemporaine
- VII. Définition, étymologie et terminologie de la psychiatrie : quelques variations sémantiques autour du concept de « folie »
- VIII. L'approche biomédicale de la psychopathologie : le modèle organiciste
- IX. L'objet principal de la psychopathologie
- X. Repérages sémiologiques (description des symptômes)
- XI. Éléments de psychopathologie psychanalytique
- XII. Les principaux troubles psychopathologiques de l'adulte
- XIII. Conclusion : référence à une éthique absolue de l'écoute et du soin

Démarches d'apprentissage

- La participation interactive des étudiants est vivement sollicitée afin de dynamiser les échanges et la réflexion
- Réappropriation des savoirs en sous-groupe de travail et restitution à l'ensemble de l'auditoire
- Cette participation (inter)active sort l'étudiant de son isolement, brise son système d'écoute passive, et favorise la compréhension, l'apprentissage des concepts et la rétention des informations.
- La confrontation des idées permet d'acquérir, un savoir-être, un savoir-réfléchir et un savoir-faire, afin d'élaborer l'intervention et d'établir des liens entre pratique et théorie
- Ce dispositif permet également d'impliquer plus les étudiants, de les rendre plus dynamiques/proactifs dans le processus d'intégration/réflexion/transmission/appropriation,... Une dynamique de travail en groupe (pédagogie participative et coopérative) amène les étudiants à se réapproprier la matière tout en stimulant leurs capacités d'apprentissage mettant à l'épreuve diverses compétences professionnalisantes, comme l'esprit de synthèse, la compréhension conceptuelle, le questionnement, la problématisation des points de vue, la critique, les associations d'idées, le débat d'idées, le positionnement, la restitution, l'échange, la communication circulaire, la coopération, les techniques de rapport/textualisation, le rôle du rapporteur/locuteur, la circulation d'une culture professionnelle, la dynamique de groupe/d'équipe, les liens avec la pratique, etc.

Dispositifs d'aide à la réussite

Référence aux cours de méthodologie
Exemple d'examen écrit

Ouvrages de référence

- Braconnier A. Introduction à la psychopathologie. Masson, 2006 .
- Foucault M. Histoire de la folie à l'âge classique. Folie et déraison. Gallimard, coll. « Tel », Paris, 1972, 583 p.
- Postel J. (sous la direction de). Dictionnaire de psychiatrie et de psychopathologie clinique. Sciences de l'Homme, Larousse, 1993.

Supports

Syllabus

Illustrations vidéogrammes : « Mes Questions sur la folie », « Vol au-dessus d'un nid de coucou », « Une société sans fous ? ».

4. Modalités d'évaluation

Principe

À partir d'un examen écrit, l'étudiant répond à quelques questions théoriques et pratiques en relation avec le contenu du cours

- L'évaluation concerne l'acquisition d'un savoir psychologique en psychopathologie
- L'objectif de l'évaluation porte essentiellement sur la « capacité » de l'étudiant à élaborer un discours de nature psychologique en se dégageant des préjugés et des stéréotypes habituellement véhiculés dans notre société.

2ème session : Mêmes modalités et critères qu'en première session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).